

INFO SHENLEY!

DANS CE NUMÉRO:



Page 2 Résolutions du conseil

Page 3 Conseil du service incendie, Fauchage terrain, Info Shenley, Bibliothèque

Page 4 Gardiens avertis, Demande de permis

Page 5 Location terrain tennis, Les Grands Feux 2015, Guide du Citoyen, Comptoir familial

Page 6 La sûreté du Québec, Maison des jeunes, Fille d'Isabelle

Page 7 Chronique de Julie Trépanier, Fête des voisin

Page 8 Calendrier

INFO SHENLEY!

Veuillez prendre note que l'Info Shenley fait relâche pour le mois d'août.

Avis à tous,

Veuillez prendre note que pendant les travaux qui seront effectués sur Le Grand Shenley sera fermé complètement et ce pour toute la durée des travaux soit du 6 Juillet 2015 au 11 Septembre 2015. Le détour s'effectuera via la route 269, 108 et rang Saint-Hilaire. Pour les usagers externes, pour les résidents il y aura un chemin d'accommodation de proposé.

Vous avez une annonce à faire paraître dans l'Info-Shenley?

Faites-nous parvenir votre texte au bureau municipal avant le 20 du mois ou par courriel à : info.st-honore@telstep.net

L'équipe du journal Info-Shenley :

Responsable : Erika Ouellet Rédaction : Erika Ouellet et Cathy Payeur Conception : Cathy Payeur

Votre Conseil a résolu aux séances du 21 et 28 avril et du 5, 7 et 12 mai 2015

Législation

Fermeture d'une section du chemin de la route du 6^e rang Nord, située sur les lots 39A P, 39B P, rang 7 sud, canton Shenley, no de lot en révision cadastrale 5 060 437 et qu'elle soit abolie et que la parcelle de chemin soit proposée pour vente aux propriétaires de qui elle a été détachée.

Offre de la vente de terrain des lots rétrocédés, suite à la réforme cadastrale et autorisation de l'étalement du montant de la vente sur quatre versements égaux et sans intérêt, le montant est supérieur à 2 500 \$.

Émission d'une demande d'aide financière dans le cadre de son enveloppe discrétionnaire à notre député, Monsieur Robert Dutil au montant de 15 000 \$.

Avis de motion pour l'adoption d'un règlement d'emprunt pour combler le déficit résultant des règlements 137-2014 et 138-2014, abrogeant ainsi le règlement 141-2015 et toutes résolutions ci-rattachant.

Engagement de la municipalité à respecter les modalités du quide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la TECQ pour les années 2014 à 2018, ainsi Retenue de la recommandation de M. Oli- Acceptation de la demande du comité de approuvé par la présente résolution.

Procuration donnée à la directrice générale/ Autorisation de l'achat de 12 000 Kg de sul-Sec.-Tré. par intérim afin de répondre à Hydro Québec.

Acceptation de la demande de dérogation mineure du propriétaire du 448 rue Princi- Acceptation de l'offre de service de Peinture

Adoption du règlement d'emprunt 144-2015, abrogeant ainsi le règlement 141-2015.

Acquiescement à la demande de l'acheteur soit de vendre le terrain désignation cadastrale 5 061 429 à 0.15 \$ du pied carré et autoriser la directrice générale et le maire à signer le contrat de vente.

Finances

Autorisation de la location d'ampli, de caisses de son et de micro chez Claude Fortier Radio TV Inc. pour un montant de 100 \$

Autorisation d'une aide financière équivalent à la taxation foncière annuelle au comi-

té du patrimonial et ce pour une période de 4 ans.

Matériaux-Équipements-Fournitures-Travaux

Suite à une recherche de prix de terre de remplissage auprès de 3 entrepreneurs, ces prix seront déposés aux archives et les élus Personnel s'en serviront afin de prendre des décisions Autorisation pour l'inscription de 2 emlors de travaux majeurs et aux rechargements des rangs.

Procédure d'appel d'offre sur invitation auprès des compagnies sélectionnées par le conseil municipal, pour les travaux de rapié- Retenue des services d'une ressource en çage et de pavage. L'ouverture a eu lieu le sports, loisirs, culture et aînés à compter 16 juin 2015.

Retenue des services des Serres St-Honoré Embauche d'un employé au poste d'entrepour l'entretien des fleurs pour un montant tien ménager hebdomadaire de l'hôtel de forfaitaire total de 3 000 \$.

Mandater Arpentage F.C. Inc. pour la création des numéros de lot et dépôt des par- Affichage d'un poste pour le traitement de celles de lot acquis dans le cadre du projet l'eau potable et la gestion des eaux usées d'élargissement de la chaussée.

Mandater un contractuel pour la rédaction de la demande de financement du projet de Proposition du slogan suivant : Construire la salle multifonctionnelle.

qu'informer le MAMOT de toute modification vier Bourque d'accepter le soumissionnaire l'Exposition agricole de Beauce, de fermer apportée à la programmation de travaux Lafontaine et fils Inc. au montant de la circulation, le tronçon de la rue Ennis 1 104 008.32 \$.

> fate ferrique servant aux étangs d'épuration au coût de 0.292 \$ / Kg liquide pour un mon- Mandat donné à M. Daniel Campeau afin tant total de 3 504 \$.

PN ainsi que Garage J.P. Bilodeau pour un entretien total des roues de 1 122 \$.

Retenue des services de M. Stéphan Mimault afin de réaliser les obligations et tâches conséguentes à l'entrée en vigueur du Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux (ROMAEU) à titre d'agent valideur afin de chitecte Richard Moreau a concurrence valider les rapports mensuel et annuel à de 3 000 \$. compter de 2014.

Mandater la firme WSP pour réaliser les étapes d'étude de projet TECQ pour un montant forfaitaire de 8 950 \$.

Autorisation de la demande de déplacement Shenley. de poteau situé dans l'emprise de la Munici-

palité vis à vis le 437, 9^e rang.

Procédure à l'appel d'offre sur invitation de trois firmes concernant les travaux de réfection du Grand-Shenley (aqueduc, égouts et voirie)

ployés à la formation « excavation et tranchée » au montant de 125 \$ chacun qui aura lieu le 13 juillet à la MRC Beauce-

du 22 juin 2015.

ville et de la clinique (temporairement), ainsi que de l'aréna après les locations.

pour une banque de nom de personnel qualifié.

votre avenir à St-Honoré-de-Shenley.

situé en face de l'aréna, pendant le tenue de l'exposition, le tout en prévoyant un accès pour les véhicules d'urgence.

de répondre à l'autorisation du prêt de matériel ainsi qu'au coût de location du matériel de la municipalité.

Cessation de la diffusion des séances de conseil régulières, suite à seulement 25 signatures au registre, et proposition de faire un résumé trimestrielle des décisions prisent lors des séances de conseil.

usées Acceptation de l'offre de service de l'Ar-

Autres items

Proposition du slogan suivant : Construire votre avenir à St-Honoré-de-

saint-Honoré-de-shenler

Conseils du service Incendie

Les barbecues au propane

Quoi faire si votre barbecue prend feu?

Fermer le robinet de la bombonne si possible.

Fermer le couvercle pour étouffer le feu.

Composer le 911

Ne pas tenter d'éteindre le feu avec de l'eau. Utiliser un extincteur portatif approprié, comme poudre de type ABC.

Faire inspecter le barbecue par un professionnel avant de le réutiliser.

Quoi faire si la bombonne prend feu?

Si le feu se situe à la sortie du robinet de la bombonne, s'éloigner rapidement et composez le 9-1-1. **Ne pas tenter d'éteindre le feu**.

Entreposage du barbecue

Entreposer le barbecue à l'intérieur comme le cabanon, mais sans la bonbonne.

Ranger la bonbonne dehors en position debout dans un endroit qui est hors de la portée des enfants. **Ne jamais entreposer la bonbonne à l'intérieur.**

Feux de foyers extérieur

Les feux de foyers extérieurs sont autorisés sur les propriétés résidentielles à certaines conditions :

- Le foyer doit être à une distance raisonnable de tout bâtiment (au moins 3 mètres), limite de propriété (clôture, arbre, haie) ou tout autre matériau combustible.
- ♦ Le foyer doit être muni d'un pare-étincelles pour la cheminée.
- ♦ Il est interdit de faire brûler des déchets dans un foyer extérieur.
- Utiliser comme matière combustible du bois séché non vernis, non peint, ni traité.
- ♦ La surface sur laquelle repose le foyer devrait être en matériau non combustible et excéder d'au moins 45 centimètre au pourtour du foyer.

Mesures de sécurité

- ♦ Le feu de foyer devrait être constamment gardé sous surveillance d'une personne adulte, responsable et en plein contrôle.
- ♦ Ne pas allumer ou maintenir allumé, s'il y a une bonne vélocité des vents.
- Il ne faut pas utiliser d'accélérant.
- Ayez à la portée de la main les équipements nécessaires permettant de prévenir tout danger d'incendie comme une pelle, un râteau, un sceau d'eau, un boyau d'arrosage ou un extincteur.
- Avant le départ, s'assurer de l'absence complète de flammes dans le foyer.

Fauchage terrain

Le fauchage des terrains, des lots vacants, ce fera en juillet.

Bibliothèque

Veuillez noter que la bibliothèque est fermée pour les mois de juillet et août.



celui a

Liste de Gardiens Avertis St-Honoré

				and a value
Nom	Âge	Cours g.a et âge	# Téléphone	Parent
Mia Boucher	10 1/2	oui	418-485-6288	Julie Trépanier Steeve Boucher
Geneviève Drouin	12	oui	418-485-6230	Danielle Beaulieu Doris Drouin
Adèle Lacasse	12	oui	418-485-6037	Mélanie Croteau Bernard Carrier
Alissa Dostie	15	oui	418-485-6811	Nathalie Carrier François Dostie

Demande de permis

Une nouvelle procédure est mise en place pour faire une demande de permis.

Vous allez sur notre site internet au : http://www.sthonoredeshenley.com

Dans l'onglet

- ♦ Citoyen
- Services municipaux
- ♦ Règlements d'urbanisme
- Choisir le formulaire selon vos besoins.

Vous pouvez faire parvenir le formulaire directement par courriel à <u>travauxpublics@telstep.net</u>. ou le déposer au bureau municipal.

Prendre note que l'inspecteur municipal à jusqu'à 30 jours pour vous remettre le permis demandé. Prévoyez votre demande d'avance.

Est-ce que ça prend un permis ?

L'été s'est enfin montré la bout du nez, de même que les idées de rénovation, la planification des travaux d'entretien de la maison, la construction ou la modification d'un patio et possiblement un nouveau garage.

A ce stade, vous devez aussi planifier votre demande d'un permis de construction ou votre demande d'un permis de rénovation.

Le permis est obligatoire pour tous les travaux qui modifieront votre habitation ou vos bâtiments accessoires, comme les garages et les remises.

Toutefois, dans la situation ou vous ajoutez des pièces, des ouvertures a un bâtiment ou un petit patio, même si le cout des travaux est inferieur a 1 000 \$, le permis est requis puisque ce n'est pas de l'entretien, mais des ajouts ou des modifications qui nécessitent une mise à jour de votre évaluation et une vérification sur la conformité de vos modifications par rapport a la réglementation municipale.

Vous avez des interrogations, renseignez-vous au service de l'urbanisme de la Municipalité de Saint-Honoré-De-Shenley, nous sommes là pour ca, c'est confidentiel et gratuit.

Vous pouvez nous rejoindre:

Sur les heures normales d'ouverture de l'Hôtel de Ville

M. Christian Jacques au 418 485-6738, poste 23

Travauxpublic@telstep.net

Christian Jacques

Collecte récupération

Location terrain tennis

Marche à suivre pour la location du terrain de tennis Pour obtenir la clé rendez-vous au Resto Dali situé au 448, rue Principale. Pour effectuer la location, vous devrez laisser une carte d'identité. Le/la serveur (se) vous laissera la clé pour vous rendre au terrain de tennis situé au 453 rue Ennis. Aussitôt la période de location terminée, vous devez obligatoirement retourner la clé au Resto Dali (vous ne pouvez pas la laisser à quelqu'un d'autre). Le terrain doit être barré à la fin de la période de location. Coût de location : 7.00\$ de l'heure prendre note que les détenteurs de la carte de membre pourront réserver gratuitement pour une seule heure de location à la fois. Coût de carte de membre 25,00\$ (disponible au bureau municipal) Merci de votre collaboration. BIENVENUE À TOUS! * Une attention particulière est demandée aux utilisateurs multi-âge du terrain sur la vocation du matériel et la propreté des lieux, nous comptons ur votre collaboration pour garder l'endroit propre et sécuritaire.

Les Grands Feux 2015



Le Vendredi 4 septembre 2015

en cas de pluie remis au samedi le 5 septembre sur place: hot-dogs, maïs, poutine et pizza

Musique avec le Shenley Band et Mathieu Roy chansonnier

Comptoir à bonbons et à objets lumineux

Animation Nanou et son équipe: jeux gonflables et maquillage airbrush

La Capitale en Fête: Tvrolienne

Spectacle pyrotechnique musical

Macaron en prévente : 5\$ / pers. entrée : 6\$ / pers.

Macaron en vente dans tous les commerces de St-Honoré, IGA Rodrigue et filles et
IGA familles Rodrigue et Groleau de St-Georges.

sur place nous avons :ambulance St-Jean et service de raccompagnement





Merci à tous nos commanditaires, bénévoles, organismes communautaires & participants qui rendent cet événement possible (liste sur le site)

au profit de divers projets communautaires

Mise à jour du Guide du citoyen

Nous sommes à la mise à jour du Guide du citoyen pour les entreprises de Saint-Honoré-de-Shenley.

Nous vous demandons votre collaboration afin de confirmer les renseignements mis à nos dossiers afin de transmettre la bonne information. Une photo récente de votre commerce serait très appréciée.

Vous pouvez nous contacter au :

Tel.: (418) 485-6738 Poste 21, demander Cathy

Courriel: info.st-honore@telstep.net

Comptoir familial

Veuillez prendre note que le comptoir sera fermé pour tout le mois de juillet.

Si vous avez des vêtements ou autres choses que vous ne vous servez plus, nous vous suggérons de les déposer dans le bac bleu près du garage municipal (au comptoir). La vente de ses vêtements sert à l'achat de nourriture pour les personnes en situation de pauvreté.



Merci pour vos dons! Le comité des bénévoles de Saint-Honoré.

6

La sûreté du Québec

La fatigue au volant est la 3eme cause de décès après la vitesse et l'alcool sur nos routes. Les plus récentes statistiques québécoises (2008-2012) indiquent que la fatigue est un facteur déterminant dans 21% des accidents avec dommages corporels. La fatigue est également la cause la plus fréquente lors d'accidents où le conducteur d'un véhicule lourd décède.

Quels sont les signes de fatigue? :

- Bâillements fréquents
- Picotements dans les yeux
- Difficulté à se concentrer
- Paupières qui se referment toutes seules
 - Changement de voies sans le vouloir

Donc pour palier à ces signes :

Reposez-vous avant d'entreprendre un voyage. Même une courte sieste de 15 à 20 minutes aura des effets bénéfiques sur la vigilance pour une période de deux à trois heures. Et même si le conducteur n'a pas sommeil, il est recommandé de s'arrêter pour une pause de 10 à 15 minutes toutes les deux heures.

Chaque année l'estimation des coûts des accidents liés à la fatigue s'élèvent approximativement à 200 millions de dollars.

Sachons qu'au même titre que l'alcool, l'accumulation de fatigue diminue la concentration, le jugement et les réflexes. Donc, par le fait même la capacité de conduire.

Voyons-y



Aqt. Éric Savoie 12235

Policier-patrouilleur MRC de Beauce-Sartigan Sûreté du Québec

Bureau 418-228-5531

www.sq.gouv.qc.ca

« Notre engagement, votre sécurité »

Maison des jeunes

Voici les activités de la MDJ de Saint-Honoré pour le mois de juillet

Jeudi 2 juillet: Bataille de ballon d'eau Vendredi 3 juillet : Plage Lac-Etchemin 15\$

Mercredi 8 juillet : Limonade Maison Jeudi 9 juillet : Soirée sportive

Vendredi 10 juillet : Soirée feu de camp à la MDJ de St-

Georges

Mardi 14 juillet: Dégustation de fruits exotiques

15-16 juillet: Voyage à Montréal

Fermé pour les 2 semaines de constructions

Marie-Pier Olscamp
Responsable de l'animation

www.mdjbeaucesartigan.com

tel:418-227-6272

Filles D'Isabelle

Merci aux Filles d'Isabelle qui m'ont épaulées tout au long de l'année 2014-2015 que ce soit pour les assemblées ou lors des activités sociales et / ou religieuses.

Merci à toutes les personnes qui se donnent la peine de ramasser les vieux timbres, les bidules de cannettes de liqueur et les attaches de pain que vous déposez« à l'épicerie Shenley.

Ensemble, nous sommes capables de faire de grandes choses.

Je vous souhaite de bonnes et belles vacances avec les vôtres dans la prudence, l'unité, l'amitié et la charité.

En espérant vous revoir toutes en septembre.

Merci à la municipalité de nous permettre de passer nos annonces dans l'Info Shenley.

Henriette régente

Bonne vacances à toute l'équipe

Chronique Julie Trépanier

Saviez-vous que...

Les douleurs musculaires

Contrairement à ce que les gens semblent penser, la plupart des pathologies rencontrées en clinique proviennent de douleurs musculaires. Les vertèbres, les os et les nerfs entourés et protégés par les muscles sont moins susceptibles d'être touchés que les muscles par la douleur. Une pathologie provenant d'un problème musculaire est facile à détecter et souvent facile à traiter. Par du massage, des étirements, des techniques de massage/mobilisation, d'ostéodynamie, des exercices, l'application de chaleur, des conseils mais surtout par un traitement qui cible le vrai problème.

D'ailleurs, les pathologies qui proviennent plutôt des vertèbres (hernie), des os (fractures, arthrose...), des tendons (tendinites), des ligaments (entorse), des nerfs (engourdissement, picotement) vont avoir des répercussions sur le système musculaire.

Une douleur musculaire peut se faire sentir suite à un accident, à une chute, une mauvaise posture, un coup de froid, un mouvement répété, au stress, au manque d'exercice, une mauvaise oxygénation ou souvent comme ça, sans que vous en connaissiez la cause!!!

Quoi qu'il en soit, les douleurs musculaires peuvent être très dérangeantes et plusieurs personnes semblent penser qu'elles doivent "vivre avec ça"!

Soyez bien informé et recevez le bon traitement.

Julie Trépanier : -Orthothérapie -Ostéodynamie -Massothérapie -Soins des pieds

418-485-6204 www.julieorthokine.com





Fête des voisins



Fête des voisins



Merci à tous ceux qui ont collaborer à la réussite de cette première fêtes des voisins.

40 adultes et une trentaine d'enfants étaient présents.

Merci à la municipalité qui a participer et comité des loisirs. La fête des voisins fût organisé par le comite de la ruralité, merci.









Séance régulière du conseil municipal à 19h30



Bibliothèque municipale <u>Fermée juillet et août</u>



Assemblée des Filles d'Isabelle à 20h 2e mardi du mois



Cueillette des ordures ménagères (déposez vos ordures au chemin le jeudi soir ou avant 6h Am le vendredi)



Maison des jeunes de St-Honoré au nouveau local de la caserne (pour les jeunes de 12 à 17 ans) : Mercredi, jeudi et samedi de 18h00 à 22h30



Réunion du Cercle des fermières à 20h au local de l'Âge d'Or 1er lundi du mois



Cueillette des matières recyclables



Patinage libre :

La saison est terminée



Réunion des Chevaliers de Colomb à 20h à la salle de l'Âge d'Or 1er vendredi du mois

Comptoir familial Fermée juillet

JUILLET 2015

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	28
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	